

Education

L'éducation est un enjeu majeur pour la Ville : une part importante de la population – notamment les habitants des quartiers ZUS - est sans diplôme (voir la fiche Population). Les établissements scolaires de Saint Jean de la Ruelle connaissent des difficultés. Afin de lutter contre l'échec scolaire et la déscolarisation, la Ville a mis en place des actions d'accompagnement des jeunes et de leur famille. L'enjeu pour la Ville consiste à renforcer l'attractivité des établissements scolaires, à coupler avec l'élaboration d'un programme de formation au développement durable.

1. DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS

Les établissements scolaires de Saint Jean de la Ruelle souffrent d'une baisse régulière des effectifs. Cette diminution s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs dont le vieillissement de la population.

Un regain des effectifs

Il compte 6 groupes scolaires publics (écoles maternelles et primaires) : Louis Aragon (1 et 2 sur la carte ci-dessous), Paul Bert (3 et 4) ; Paul Doumer (5 et 6), Jules Lenormand (7 et 8), François Mitterrand (12 et 14); Jean Moulin (9 et 11). Le territoire communal n'accueille aucun établissement privé.

Entre 2005 et 2008, les effectifs scolaires ont diminué : on constatait une diminution générale des effectifs en maternelle (640 écoliers en 2007-2008), notamment dans les écoles F. Mitterrand et J. Lenormand tandis que la baisse des effectifs en élémentaire (943 écoliers en 2007-2008) touchait principalement les écoles F.Mitterrand, J.Moulin et Louis Aragon.

Toutefois, à la rentrée 2009-2010, les établissements scolaires de Saint Jean de la Ruelle ont accueilli plus d'écoliers que les années précédentes : 732 élèves en maternelle et 983 en élémentaire.

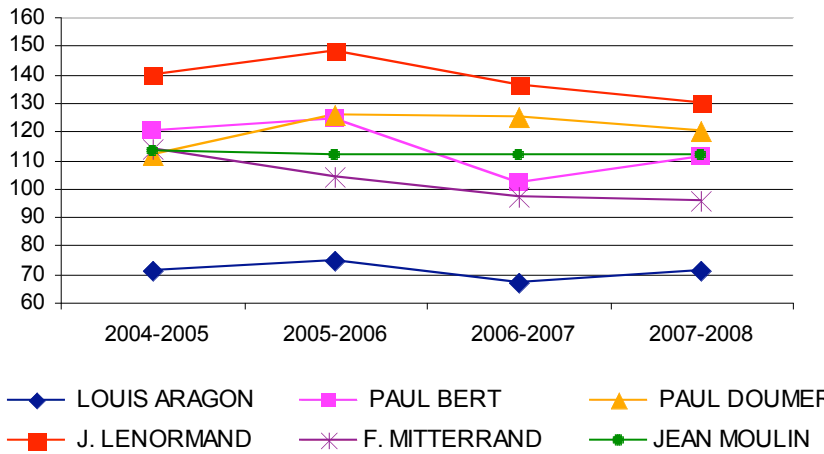


Le groupe scolaire François Mitterrand a une Classe d'Intégration Spécialisée (CLIS) qui accueille les enfants en situation de handicap.

Trois écoles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : Jean Moulin au nord, Jules Lenormand au centre, et François Mitterrand au sud.

Éducation

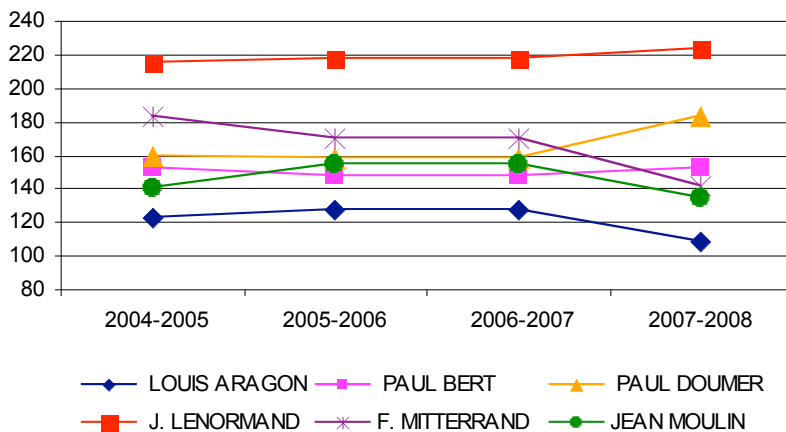
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE MATERNELLE DE 2004 A 2008



LOCALISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES STRUCTURES PASSERELLES



EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEMENTAIRE DE 2004 A 2008



La diminution globale de la population scolarisée dans le primaire jusqu'en 2009 s'expliquait notamment par un recul démographique et un vieillissement de la population (Voir la Fiche Population).

Saint Jean de la Ruelle accueille 2 collèges sur son territoire, classés en Zone d'Éducation Prioritaire. Le collège Malraux est situé à proximité d'une zone commerciale (Trois Fontaines) et du quartier des Salmoneries. Il est classé Ambition Réussite depuis la rentrée 2006 (voir plus loin). Des questions se posent sur la pérennité de cet établissement.

Le collège Max Jacob, lui, est situé au nord de la commune, au nord de la rue Charles Beauhaire. Il fait partie du réseau Réussite Scolaire.

Le collège Malraux accueille une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adaptée). Cette question est destinée aux collégiens qui ont des difficultés scolaires graves : elle permet un accompagnement individualisé.

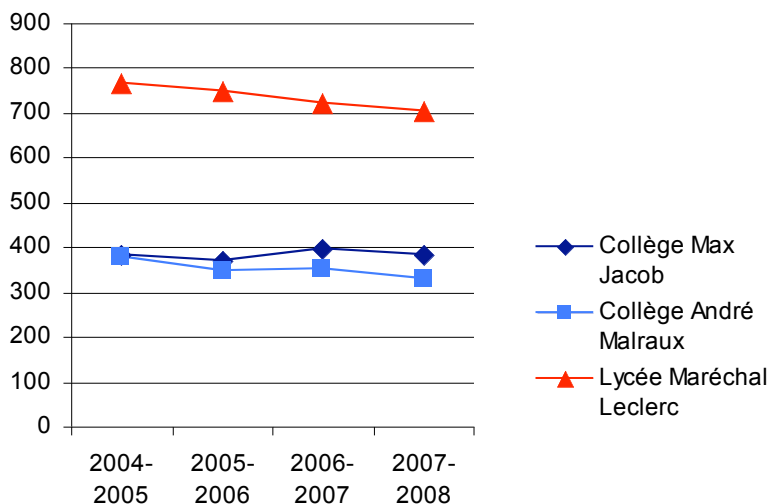
Éducation

Il n'y a pas de lycée d'enseignement général sur la commune. Un lycée technique et professionnel (lycée des Métiers Maréchal Leclerc) vient compléter l'offre d'enseignement secondaire de la commune.

Cet établissement assure des formations initiales et continues, du niveau CAP, Bac Professionnel et Brevet de Technicien Supérieur, dans les domaines suivants : automobile, logistique, transport routier et maintenance industrielle. Ce sont les seules formations supérieures présentes sur la commune. Toutefois, la ville s'inscrit dans une agglomération qui propose de nombreuses formations supérieures : Orléans compte 4 facultés, 1 Institut Universitaire de Technologie, 1 Institut Universitaire de Formation des Maîtres et 1 école d'ingénieur (Polytech').

A Saint Jean de la Ruelle, l'évolution des effectifs des établissements du secondaire suit la même tendance que celle du primaire : elle diminue régulièrement (voir graphique).

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE DE 2004 A 2008



Des stratégies d'évitement ?

Les établissements scolaires de Saint Jean de la Ruelle reflètent les inégalités sociales et certains présentent d'importantes difficultés d'apprentissage.

Les collèges souffrent d'une comparaison avec ceux des communes voisines. Le nombre de dérogations à l'entrée en 6^{ème} est chaque année d'une douzaine d'élèves – souvent des élèves de très bon niveau - ce qui en 2 ans signifierait la création d'une classe.

La part de la population allophone s'explique en partie par celle de la population étrangère : 23% dans la ZUS (13% à l'échelle des ZUS nationales) et 17,4% sur la commune, (4,3% en France).

Au collège Malraux, le taux de fuite est estimé à 20%, ce qui réduit les possibilités de mixité sociale.

Éducation

La Ville considère que les stratégies d'évitement sont désormais plus préventives que réactives : dans leur choix de résidence, les ménages prendraient en considération la qualité - ou la réputation - des établissements scolaires. Quelle qu'en soit la raison, ce phénomène ne favorise pas la mixité dans les établissements.

Partage : La réalité des stratégies d'évitement (notamment pour le collège Malraux) a fait l'objet d'un débat au sein de l'atelier. Certains participants confirment ce point tandis que d'autres considèrent que l'image de l'établissement n'est pas justifiée et que le collège peut être fier de ses réussites.

2. DEPASSER LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

Les données disponibles (évaluations, résultats, redoublements...) montrent que la commune se classe en dessous de la moyenne nationale. Les mesures engagées dans l'accompagnement des élèves en difficulté, notamment ceux issus des milieux défavorisés, permettent toutefois de réduire les inégalités d'accès au savoir. C'est une démarche très positive en matière de développement durable.

L'espace scolaire reflète les inégalités sociales entre les quartiers

Les enfants sont affectés au groupe scolaire le plus proche de leur domicile. Dans un souci de mixité, la sectorisation répartit les enfants de la ZUS Les Salmoneries dans trois groupes scolaires (F. Mitterrand, P. Bert et P. Doumer). Toutefois, les services de la ville constatent que les classes sont de plus en plus socialement homogènes.

Le collège Malraux rassemble majoritairement des enfants de la ZUS des Salmoneries. En revanche, le collège Max Jacob dans le quartier des Chaises est relativement mixte.

Des difficultés d'apprentissage importantes

L'éducation est un enjeu majeur à Saint Jean de la Ruelle, où la part des habitants sans diplôme progresse (voir la fiche Population).

Si l'on considère le nombre d'enfants ayant un an de plus que la majorité de leur camarade dans les mêmes classes, on constate que : près d'1 enfant sur 4 a redoublé une fois durant sa scolarité dans les écoles Louis Aragon, Paul Bert, Paul Doumer et Jules Lenormand (entre 21% et 26%) ; 38% à l'école Jean Moulin et 57% à F. Mitterrand.

En 3^{ème}, 12% des élèves ont 2 ans de retard ou plus (8% pour la France entière) : ce taux est égal à celui de la moyenne des ZUS en France alors que celui de la ZUS Salmoneries atteint 20%...

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires peuvent suivre des cours de langue et de culture marocaines, turques et portugaises (dispositif ECL0).

Les élèves ayant 2 ans de retard ou plus en 6ème représentent 9% en ZUS ; ils représentent 7% sur l'ensemble de la commune ; l'écart est faible entre la moyenne communale et la ZUS.

L'ensemble du territoire communal est classé en Zone d'Éducation Prioritaire ; 25% des élèves (hors lycée) sont scolarisés dans un établissement situé en Zone Urbaine Sensible (ZUS).

Éducation

Le poids du contexte socio-culturel

Les données sociales confirment l'importance des catégories sociales défavorisées, sur le territoire. La commune compte 70% de « professions et catégories sociales défavorisées » - source : « Diagnostic territoire et population pour la mise en œuvre du programme de Réussite Educative ». Les Salmoneries : 78%. Soit des moyennes supérieures à la moyenne des Zones Urbaines Sensibles (63%) et à la moyenne nationale (42%).

A la rentrée 2005, le collège Malraux comptait 198 élèves boursiers soit 71% de sa population scolaire (la moyenne départementale était de 22%). Au collège Max Jacob, cette part était nettement moins importante, quoique supérieure à celle du Loiret (soit 33,6%). Le taux de réussite des élèves boursiers au Brevet des Collèges était de 58%, un niveau légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble des collégiens (61%).

Les élèves boursiers sont les premiers menacés par l'échec scolaire et professionnel : défaut de qualification, manque de formation, problématiques spécifiques aux filles (déscolarisation précoce, mariage arrangé ou forcé...)...

Une articulation de dispositifs d'accompagnement

Le classement de l'ensemble des établissements en Zone d'Education Prioritaire puis dans les réseaux « Ambition Réussite » (collège André Malraux) et « Réussite Scolaire » (collège Max Jacob) a permis de mobiliser davantage de moyens dans ces structures. En parallèle, la Ville a mis en place des actions d'accompagnement scolaire.

Depuis la rentrée scolaire 2006, dans le cadre du programme de Réussite Educative, la Ville propose un contrat d'accompagnement à la scolarité pour les enfants des écoles élémentaires et du collège. Des animateurs qualifiés proposent une aide aux devoirs ainsi que des animations sportives, culturelles ou ludiques.

Pour les enfants et adolescents en situation d'échec à l'école, ou qui risquent de décrocher scolairement, la Ville a créé depuis juin 2002 une cellule de veille éducative. Cette structure rassemble des professionnels de l'éducation et de la jeunesse et vise à répondre, au cas par cas, aux problèmes des jeunes de 16-18 ans qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification (ou le quittent prématurément).

Les animateurs prennent en charge les enfants dès la sortie des écoles, de 16h30 à 18h45 au sein des Maisons de quartiers. Le montant de l'inscription est modique : 41 euros, ou 20,50 euros pour les bénéficiaires du Pass Familial.

Un partenariat entre la Ville et l'Apfée (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école) a permis de mettre en place deux clubs Coup de Pouce à l'école P.Doumer : des groupes de 5 à 6 enfants sont accueillis après l'école pour des ateliers de lecture.

Éducation

A la demande du Comité de Parents du quartier nord (créé à l'initiative de l'association Solidarité Développement), les centres sociaux ont mis en place des ateliers afin de lutter contre l'échec scolaire : une activité lecture avec des mères de familles, du soutien scolaire aux lycéens (assuré par des étudiants ou de jeunes enseignants), des ateliers avec les parents pour comprendre les attentes de l'école (travail sur le carnet de liaison, compréhension des attentes de l'école, préparation des rencontres parents-professeurs...).

Partage : Les participants soulignent la multiplicité des actions engagées par la Ville en matière de soutien scolaire, alors que l'Education Nationale connaît certaines difficultés (réformes, réduction des effectifs).

Une initiative originale : des structures passerelles

Créées par la Ville en partenariat avec l'Education Nationale, les structures « Passerelle » et « Arc en ciel » constituent un dispositif original dans le Département. Elles permettent aux enfants de 2 ans de se familiariser et de s'adapter progressivement à l'environnement scolaire, avant d'être scolarisé de façon définitive en maternelle.

De plus, l'équipe éducative est renforcée en maternelle par un Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) par classe. L'ATSEM fournit une assistance éducative, une aide pédagogique et entretient le matériel.

3. UN AXE DE PROGRESSION : LA SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les actions de sensibilisation au développement durable sont ponctuelles et mériteraient d'être développées. Néanmoins, la Ville, depuis de nombreuses années, favorise l'éducation à la citoyenneté des jeunes.

Une sensibilisation à l'environnement

Le développement durable est encore très peu inscrit dans la sphère éducative. Des actions de sensibilisation à l'environnement sont ponctuellement organisées : une animation en partenariat avec l'association Loiret Nature Environnement a permis aux enfants de construire un refuge pour les mésanges et un jardin écolier a vu le jour au sein du groupe scolaire Paul Bert (voir la Fiche Citoyenneté).

Remarque : un volet sensibilisation au développement durable trouverait sa place dans un projet éducatif municipal.

Un Réseau d'Echange Réciproque de Savoirs (RERS) est présent dans les quartiers sud. Cette structure intervient notamment avec les Maisons de quartiers et la Médiathèque Anna Marly.

La CLIN (Classe d'initiation) est une classe « tremplin », qui accueille les enfants non francophones nouvellement arrivés sur la commune.

Éducation

Un champ d'action considérable

De nombreuses actions peuvent être entreprises pour sensibiliser les jeunes et le personnel des établissements scolaires au développement durable :

- encourager l'élaboration d'un Agenda 21 scolaire
- solliciter un ambassadeur du développement durable ou un éco-jardinier pour animer des ateliers de sensibilisation
- établir un partenariat entre l'Education Nationale et la commune pour la mise en place de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (une directive de l'Education Nationale intègre l'éducation à l'environnement à toutes les disciplines depuis 2007)
- favoriser des produits alimentaires d'origine biologique dans les menus des restaurants scolaires (le Grenelle de l'Environnement préconise 20 % de bio dans les repas d'ici 2012).

Partage : Les produits biologiques ne sont pas assez présents dans les menus des restaurants scolaires.

Le Conseil Stéoruellan des Enfants

Créé en 1992, le Conseil Stéoruellan des Enfants est composé de 45 enfants de CM2 et 6^{ème}, répartis en groupes de projets (voir la Fiche Citoyenneté). En matière d'environnement, les enfants ont réalisé un questionnaire sur les habitudes de consommation des habitants (les résultats ne sont pas encore connus) et organisé une exposition sur les animaux en voie de disparition.

Dans le cadre de la semaine de la Mobilité, les enfants ont choisi de sensibiliser leurs camarades à l'emprise de la voiture et l'utilisation de modes de déplacements doux : ils ont réalisé un calendrier dans lequel leurs camarades sont invités à noter les modes de transport utilisés au quotidien.

Forces

- Un accompagnement des enfants scolarisés et leurs familles par les centres sociaux
- Une cellule de veille éducative pour lutter contre la déscolarisation des jeunes ; des structures passerelles
- Un Conseil des Enfants

Opportunités

- L'élaboration d'un Agenda 21

Pistes d'actions

- Formuler un projet éducatif municipal ; et généraliser les clubs « Coup de Pouce »
- Initier des actions de sensibilisation au développement durable (eau, déchets, énergie...)
- Encourager la réalisation d'Agenda 21 dans les établissements scolaires ; Créer des ambassadeurs du développement durable
- Etablir un partenariat avec l'Education Nationale pour mettre en place l'Education à l'Environnement et au DD
- Encourager l'ouverture de filières des métiers du développement durable : formation initiale et continue au lycée technique et professionnel Maréchal Leclerc

Faiblesses

- Des effectifs scolaires qui diminuent
- Un niveau de connaissance faible sur l'ensemble de la commune
- Peu d'actions de sensibilisation au développement durable

Menaces

- Des stratégies d'évitement à l'entrée au collège